

across | #4 the universe

Biodiversité



Communication à caractère promotionnel destinée aux clients non professionnels et professionnels au sens de la directive MIF.
Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Un affilié de


NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS



→ [Consultez le numéro précédent](#)



Anne-Laurence Roucher

Directrice générale déléguée de Mirova, Directrice du capital naturel et du private equity



Mathilde Dufour

Directrice de la recherche en développement durable



Hervé Guez

Directeur des gestions actions, taux et solidaire

Biodiversité sous pression : les investisseurs à la rescousse

Comment évaluez-vous la politique des entreprises cotées en matière de biodiversité ?

Hervé Guez : Il faut garder à l'esprit, comme évoqué par Mathilde et Anne-Laurence, que toute activité humaine ou industrielle a un impact négatif sur la biodiversité. Contrairement au climat, rares sont les entreprises cotées dont l'activité première consiste à restaurer la biodiversité. En revanche, elles peuvent chercher à réduire la pression qu'elles lui font subir et, chez Mirova, c'est ce que nous allons regarder. Les sociétés peuvent par exemple agir sur l'exploitation des ressources, leurs intrants, le recyclage, construire une filière durable, etc. Une fois ce travail effectué, il est possible de compléter la démarche avec une logique de compensation, comme ce que l'on peut observer sur le carbone au sujet du climat.

La prise en compte de la biodiversité dans l'investissement va nécessiter de la pédagogie, car beaucoup des technologies innovantes utilisées pour résoudre la question de la transition climatique ont un impact sur le milieu naturel en ce qu'elles impliquent une exploitation des ressources. À moins de prôner la décroissance, un impact zéro sur la biodiversité n'est donc pas encore atteignable dans un portefeuille d'entreprises cotées. Le rôle de la finance est donc de favoriser de nouveaux usages et l'adoption de pratiques plus vertueuses par les entreprises. Il est aussi possible de financer des solutions innovantes

qui émergent, comme ce fut le cas pour le climat – mais c'est encore un univers d'investissement très restreint. Enfin, nous devons encourager le recours à des innovations financières telles que les certificats biodiversité. Il faut être clair sur ce que l'on peut attendre de la finance en matière de préservation de la biodiversité.

Mathilde Dufour : Nous avons des « lignes rouges », des activités dans lesquelles nous n'allons pas investir, comme celles liées à la déforestation ou la production de plastique pour la grande consommation. De plus, nous travaillons sur des métriques et des mesures modélisées qui nous permettent d'objectiver l'action d'une entreprise, de quantifier, par exemple, les impacts négatifs sur la biodiversité, mais aussi les impacts évités ou réduits... Il faut se méfier de l'écoblanchiment sur ce sujet complexe à appréhender.

Hervé Guez : En effet, la logique d'exclusion fonctionne moins bien que pour le climat, car de nombreux secteurs ayant un impact négatif sur la biodiversité sont aussi ceux qui contribuent le plus à la réduction des impacts. Pour accélérer sur ce sujet, nous projetons de lancer sous peu une stratégie thématique dédiée à la biodiversité. La démarche s'apparente à celle des fonds climat créés il y a 15 ans. L'objectif est d'investir dans des

entreprises cotées qui font des efforts significatifs pour réduire leur empreinte sur la biodiversité, et de soutenir les acteurs qui développent des solutions en ce sens. Par ailleurs, des sociétés et projets dédiés spécifiquement à la préservation de la biodiversité émergent sur le non coté et rejoindront un jour l'univers coté, la part du portefeuille qui leur sera consacrée est donc appelée à croître.

Les entreprises qui réduisent leur empreinte sur la nature prennent de l'avance sur la réglementation et nous pensons que cela influera sur leur performance boursière. Quant aux apporteurs de solutions, ils sont positionnés sur de grandes tendances sous-jacentes qui, selon nous, ne feront que gagner en importance à l'avenir.

Comment les investisseurs peuvent-ils agir en faveur de la restauration des écosystèmes à travers les actifs réels ?

Anne-Laurence Roucher : Comme l'a mentionné Hervé, il existe dans le capital naturel des solutions pour diminuer la pression ou restaurer la nature. Nous pouvons investir dans de l'agriculture ou de l'agroforesterie régénératrices, dans une optique d'utilisation durable des terres. Nous pouvons également financer des projets dédiés à la restauration de la nature, qui sont le plus souvent en lien avec le climat, comme par exemple reboiser pour séquestrer du carbone. Il faut alors s'assurer de ne pas replanter basiquement et privilégier les espèces endémiques favorables au biome originel.

Nombre de ces initiatives sont mises en place dans le cadre de projets permettant de générer des crédits carbone. Le marché du carbone volontaire est encore petit mais très prometteur. Nous souhaitons stimuler l'intégrité de ces marchés, afin de générer un impact fort et durable. Cette intégrité peut être considérée sous deux angles : l'intégrité environnementale des acheteurs de ces crédits carbone, et la qualité des activités générant ces crédits. Les demandes de crédits carbone sont importantes, mais un enjeu majeur est la qualité

des projets financés sur le terrain et les co-bénéfices qu'ils génèrent (co-bénéfices pour les communautés locales et en termes de biodiversité notamment). Nous adopterons la même approche concernant les certificats biodiversité qui commencent à émerger et contribuons activement aux discussions sur ce sujet.



Nous pouvons investir dans de l'agriculture ou de l'agroforesterie régénératrices, dans une optique d'utilisation durable des terres. Nous pouvons également financer des projets dédiés à la restauration de la nature, qui sont le plus souvent en lien avec le climat, comme par exemple reboiser pour séquestrer du carbone.

Anne-Laurence Roucher

Directrice générale déléguée de Mirova,
Directrice du capital naturel et du private equity

Concrètement, quels types d'investissement réalisez-vous ?

Hervé Guez : Sur l'univers coté, nous investissons, entre autres sur des entreprises du recyclage, comme Tomra ou SIG Group¹, sur l'alimentation végétale et le bio, les ingrédients naturels... Nous avons par exemple sélectionné un groupe qui fabrique des protéines végétales destinées à remplacer les protéines animales.

Anne-Laurence Roucher : Sur le non coté, nous sommes très attentifs à l'additionnalité des projets financés, à la durabilité des bénéficiaires, à la qualité de la restauration et à ses co-bénéficiaires environnementaux et sociaux. Nous sommes également vigilants sur la qualité des investisseurs

dans nos fonds, nous étudions leur trajectoire climat et biodiversité. En termes d'investissement, nous privilégions les technologies favorables à la biodiversité. Par exemple, les robots désherbants qui remplacent les herbicides et ne compactent pas la terre ou les protéines d'insecte qui remplacent les farines de poisson ou de soja. Nous avons également trois axes d'investissement autour des océans : la gestion durable de la ressource halieutique, les solutions de dépollution marine et la création d'aires marines protégées. Nous investissons également dans des projets dédiés à la restauration de la nature, comme par exemple une tourbière de 23 000 hectares

en Indonésie. Elle permet de séquestrer 2,5 millions de tonnes de CO₂, comprend 188 barrages pour réhumidifier les sols et abrite 35 espèces protégées². Elle a également un impact social positif, avec la création de 100 emplois. Cette tourbière a généré des crédits carbone vendus à des tiers et produit un Taux de rentabilité interne à deux chiffres³.

La protection de la biodiversité n'est pas antinomique avec la notion de rendement.

Sur l'univers coté, nous investissons, entre autres sur des entreprises du recyclage, comme Tomra ou SIG Group, sur l'alimentation végétale et le bio, les ingrédients naturels...

Hervé Guez

Directeur des gestions actions, taux et solidaire



1. Toutes les valeurs mobilières mentionnées dans ce document, le sont à titre illustratif uniquement et ne constituent en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente.

2. Source : Mirova, septembre 2023

3. Source : Mirova, au 30 septembre 2023



Quels indicateurs utilisez-vous pour mesurer l'impact de ces investissements sur la biodiversité ?

Mathilde Dufour : Pour les actifs réels, nous développons des indicateurs en fonction des projets, tout en travaillant à la création d'indicateurs transverses. Côté listé, il existe davantage de données globales, accessibles grâce au reporting, et certains indicateurs existent déjà. En vue de notre stratégie actions consacrée à la biodiversité, nous travaillons depuis deux ans sur un indicateur d'empreinte biodiversité. Avoir un indicateur unique permettra ainsi une comparaison par rapport à un univers ou à d'autres fonds. Il doit être pertinent et refléter l'ensemble de l'impact de la chaîne de valeur et des pressions subies, mais aussi les efforts des entreprises pour

réduire leurs impacts et apporter des solutions. Nous travaillons avec d'autres investisseurs pour rendre cet indicateur - qui synthétise une réalité complexe et polymorphe - le plus transparent et compréhensible pour nos parties prenantes.

Pour les actifs réels, nous développons des indicateurs en fonction des projets, tout en travaillant à la création d'indicateurs transverses.

Mathilde Dufour,
Directrice de la recherche en développement durable



MENTIONS LÉGALES

Ces informations sont destinées exclusivement aux clients non professionnels et professionnels au sens de la directive MIF.

Ce document et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

L'information contenue dans ce document fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette vidéo sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans cette vidéo ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette vidéo contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

La politique de vote et d'engagement de Mirova ainsi que les codes de transparence sont disponibles sur son site Web : www.mirova.com.

Document non contractuel, achevé de rédiger en décembre 2023

Pour l'ensemble de ses investissements, Mirova vise à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements (hors gestions Solidaire et Capital naturel), calculée à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

INVESTISSEMENTS ESG – RISQUE ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif des stratégies Mirova concernées est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds. Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter notre site Web Mirova : www.mirova.com/fr/durabilite



À PROPOS DE MIROVA

Mirova est une société de gestion dédiée à l'investissement durable et un affilié de Natixis Investment Managers. Grâce à sa gestion de conviction, l'objectif de Mirova est de combiner recherche de création de valeur sur le long terme et développement durable. Pionniers dans de nombreux domaines de la finance durable, les talents de Mirova ont pour ambition de continuer à innover afin de proposer à leurs clients des solutions à fort impact environnemental et social. Mirova et ses affiliés gèrent 28,4 milliards d'euros au 30 septembre 2023. Mirova est une société à mission, labellisée B Corp*.

** La référence à un label ne préjuge pas de la performance future des fonds ou de ses gérants*

MIROVA

Société de gestion de portefeuille – Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 –
Agrément AMF n°#GP 02-014
59, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.
[Website](#) – [LinkedIn](#)

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme
RCS Paris 453 952 681
59, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

MIROVA US

888 Boylston Street, Boston, MA 02199.
Tél : 857-305-6333
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

MIROVA UK

Mirova UK Société anonyme à responsabilité limitée de droit anglais Numéro d'agrément de la société : 7740692 Autorisée et régulée par l'autorité de régulation financière anglaise (la "FCA")
Siège social : Quality House By Agora, 5-9 Quality Court, London, England, WC2A 1HP
Les services de Mirova UK sont réservés exclusivement aux clients professionnels et aux contreparties éligibles. Ils ne sont pas disponibles aux clients non professionnels. Mirova UK est un affilié de Mirova.

MIROVA SUNFUNDER EAST AFRICA LIMITED

Société à responsabilité limitée de droit kenyan
Workify 11th Floor, Wood Avenue Plaza
P.O. BOX 59067 GPO - Nairobi
Mirova SunFunder East Africa Limited est une filiale de Mirova SunFunder Inc.

Mentions légales

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents)

En France: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Au Luxembourg: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

En Belgique: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique

En Suisse Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sarl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable